

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 22 août 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 22 août 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Est absent :

M. Marc Perron, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2016
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Refinancement règlements 2010-001 et 2010-003 : Autorisation d'emprunt
 - 5.3 Refinancement règlements 2010-001 et 2010-003 : Acceptation de l'offre de financement
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Bâtiments municipaux : Mandat d'évaluation
 - 8.2 Mutuelle des municipalités du Québec : Annulation de protection en assurance
 - 8.3 Avis de motion règlement modifiant le code d'éthique des élus municipaux

- 8.4 Avis de motion règlement modifiant le code d'éthique des employés municipaux
- 8.5 Office municipal d'habitation de La Doré : Autorisation de signature de l'entente pour l'ajout de deux unités additionnelles dans le Programme Supplément au loyer
- 8.6 Déphosphatation : Mandat de services professionnels
- 8.7 Les loups au Volant : Subvention 2016

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

- 10.1 Piste cyclable :
 - 10.1.1 Mise en place d'un réseau associé de la Véloroute des Bleuets
 - 10.1.2 Autorisation de présentation d'une demande de subvention au programme Fonds des Petites collectivités (FPC) - Infrastructures collectives
- 10.2 Réfection avenue des Jardins Ouest :
 - 10.2.1 Décompte progressif #2
 - 10.2.2 Acceptation des ordres de changements et autorisation des paiements
- 10.3 Réfection avenue des Jardins Est et route St-Joseph Nord : Mandat de services professionnels d'ingénierie

11. SERVICES PUBLICS

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Camping :
 - 14.1.1 Autorisation de mandat à la CADLD pour la préparation de l'étude du concept et du plan directeur d'aménagement
 - 14.1.2 Fonds de développement des territoires : Autorisation de demande de subvention par la CADLD auprès de la MRC Domaine-du-Roy

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2016-08-117

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-08-118

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2016

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 11 juillet 2016 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

Le maire informe la population qu'il a ralenti ses activités politiques durant les derniers mois en raison de maladie dans sa famille proche. Le 12 juillet, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 15 juillet, j'ai rencontré un couple désirant que je procède à leur mariage. Le 3 août, j'ai participé à un souper de relations publiques à La Tuque. Le 18 août, j'ai participé au 5 à 7 de Produits Forestiers Résolu.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de juillet selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau informe que la plupart des comités reprendront en septembre prochain.

Yanick Baillargeon a participé à l'inauguration du parc de planche à roulettes. Il informe la population que les activités d'Éveil naissance sont transférées à la bibliothèque Gilbert-Langevin et que les activités de celle-ci débiteront bientôt.

Michel Simard a participé à l'arrivée des nageurs de la Traversée internationale du Lac-St-Jean, a participé au brunch du Festival de la Gourgame et participera le 27 août prochain au Défi Grand air DDR.

Hélène Gagnon a rencontré le CIUSS pour avoir les soins infirmiers pour le cours Cardio-santé, à l'inauguration du parc de planche à roulettes et à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré. Elle invite la population à s'inscrire au cours Cardio-santé.

Pierre-Paul Lalancette a participé au souper de relations publiques à La Tuque et au Festival du Cow Boy de Chambord.

Le maire donne plus d'informations sur le souper de relations publiques à La Tuque. Ils ont rencontré madame Julie Bouley, Ministre du Tourisme et lui ont parlé de nos projets touristiques. Également, ils ont rencontré les représentants de Rémabec pour des partenariats futurs. Un délégué nous sera attribué pour le développement de sentiers VHR reliant les deux régions.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-08-119

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de juillet 2016 de la Municipalité au

montant total de 172 548.60\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	162 626.52\$
- Complexe sportif	8 448.02\$
- Centre des Loisirs	1 046.02\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	428.04\$
	<hr/>
	172 548.60\$

POINT 5.2

RÉSOLUTION 2016-08-120

REFINANCEMENT RÈGLEMENTS 2010-001 ET 2010-003 : AUTORISATION D'EMPRUNT

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de La Doré souhaite emprunter par billet un montant total de 568 800 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
2010-001	173 300 \$
2010-003	235 900 \$
2010-001	92 100 \$
2010-003	67 500 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QU'un emprunt par billet au montant de 568 800 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2010-001 et 2010-003 soit réalisé;
- QUE les billets soient signés par le maire et la directrice générale;
- QUE les billets soient datés du 1^e septembre 2016;
- QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;
- QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	53 300 \$
2018	54 500 \$
2019	56 000 \$
2020	57 300 \$
2021	58 700 \$
	(à payer en 2021)
2021	289 000 \$
	(à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de La Doré émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 1^e septembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2010-001 et 2010-003, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

POINT 5.3

RÉSOLUTION 2016-08-121

REFINANCEMENT RÈGLEMENTS 2010-001 ET 2010-003 : ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la paroisse de La Doré doit refinancer par billets un emprunt à long terme pour les règlements 2010-001 et 2010-003 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy pour son emprunt par billets en date du 1^e septembre 2016 au montant de 568 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2010-001 et 2010-003. Ce billet est émis au prix de 100\$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

53 300 \$	2.36 %	1 ^e septembre 2017
54 500 \$	2.36 %	1 ^e septembre 2018
56 000 \$	2.36 %	1 ^e septembre 2019
57 300 \$	2.36 %	1 ^e septembre 2020
347 700 \$	2.36 %	1 ^e septembre 2021

- QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

POINT 6.0

Correspondance RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE JUILLET 2016

Le résumé de la correspondance du mois de juillet 2016 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0

Questions PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2016-08-122

BÂTIMENTS MUNICIPAUX : MANDAT D'ÉVALUATION

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale est à mettre à jour les données en valeurs assurables concernant les bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour de la valeur réelle desdits bâtiments est nécessaire afin d'assurer une protection optimale aux biens municipaux ;

CONSIDÉRANT les propositions reçues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Cévimec-BTF pour la somme de 2 500\$, plus les taxes applicables, pour la mise à jour des évaluations des immeubles municipaux.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2016-08-123

MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : ANNULATION DE PROTECTION EN ASSURANCE

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle des municipalités du Québec n'assure plus les organismes du type du Club d'Âge d'or Bonne Entente FADOQ de La Doré ;

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque municipal Gilbert-Langevin ainsi que le Centre des loisirs ne possèdent plus de charte ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'annulation des assurances pour la responsabilité civile pour le Club d'âge d'Or Bonne Entente FADOQ de La Doré, le Centre des loisirs et la Bibliothèque municipale Gilbert-Langevin.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2016-08-124

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par Hélène Gagnon que lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 2014-001 intitulé « Code d'éthique et de déontologie municipal » sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. La lecture du projet de règlement a été effectuée par la conseillère donnant l'avis de motion.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2016-08-125

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par Michel Simard que lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 2012-010 intitulé « Code d'éthique et de déontologie municipal pour les employés municipaux » sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. La lecture du projet de règlement a été effectuée par le conseiller donnant l'avis de motion.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2016-08-126

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORÉ : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE POUR L'AJOUT DE DEUX UNITÉS ADDITIONNELLES DANS LE PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER

CONSIDÉRANT les besoins en logement à prix modiques de la population Doréenne ;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec a attribué deux (2) unités additionnelles dans le cadre du programme Supplément au loyer ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré est responsable de 10% du coût dudit programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente d'ajout de deux (2) unités additionnelles pour le programme Supplément au loyer ;
- s'engage à assumer 10% des coûts dudit programme.

POINT 8.6

RÉSOLUTION 2016-08-127

DÉPHOSPHATATION : MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à la déphosphatation des étangs aérés de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE, pour obtenir des propositions de conception, préparation des plans et devis, surveillance des travaux de construction et de mise en service de l'intégration des équipements de déphosphatation et des infrastructures connexes à la station d'épuration des eaux usées, il est nécessaire de d'avoir un document d'appel d'offres conforme ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater une firme spécialisée dans le domaine ;

CONSIDÉRANT la proposition reçue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Les Solutions IDC inc. pour la préparation d'un document d'appel d'offres de services professionnels pour la conception, préparation des plans et devis, surveillance des travaux de construction ainsi que la mise en service de l'intégration des équipements de déphosphatation et d'infrastructures connexes à la station d'épuration des eaux usées, selon la proposition datée du 11 août 2016, et ce, pour la somme de 4 995\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.7

RÉSOLUTION 2016-08-128

LES LOUPS AU VOLANT : SUBVENTION 2106

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a déposé ses prévisions budgétaires pour 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a été rencontré dans le but d'échanger sur leurs attentes, leurs fonctions et leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil municipal a reçu l'information sur le contenu de cette rencontre ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse de la demande financière de l'organisme a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une subvention de 2 500 \$ aux Loups au volant pour 2016.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2016-08-129

PISTE CYCLABLE : MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU ASSOCIÉ DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré et la Ville de Saint-Félicien souhaitent voir aménager sur leur territoire un réseau associé de la Véloroute des Bleuets qui les relierait entre elles ;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités adoptent une résolution similaire et s'entendent sur un projet de tracé ;

CONSIDÉRANT QUE ce réseau associé sera prolongé pour aller rejoindre le circuit de Normandin et ainsi compléter la boucle cyclable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré désigne la directrice général, Stéphanie Gagnon, comme responsable de faire les démarches avec la Corporation de la Véloroute pour les municipalités impliquées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande à la Corporation de la Véloroute des bleuets une assistance technique pour :

- valider le tracé identifié comme réseau associé potentiel ;
- informer les partenaires des normes pour devenir un réseau associé ;
- donner des indications sur les coûts relatifs à la mise en place et à l'entretien annuel du réseau associé ;

- fournir un support dans la recherche de financement.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2016-08-130

PISTE CYCLABLE : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC) – INFRASTRUCTURES COLLECTIVES

CONSIDÉRANT le projet de piste cyclable reliant La Doré à St-Félicien afin de créer un réseau associé à la Véloroute des Bleuets ;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Fonds des Petites Collectivités (FPC) – Infrastructures collectives des Gouvernement du Canada et du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la directrice générale à présenter une demande de subvention au programme Fonds des Petites collectivités (FPC) – Infrastructures collectives ;
- autorise la directrice générale à signer tous les documents nécessaires à la dites demande de subvention ;
- confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

POINT 10.2.1

RÉSOLUTION 2016-08-131

RÉFECTION AVENUE DES JARDINS OUEST : DÉCOMPTE PROGRESSIF #2

CONSIDÉRANT les travaux sont réalisés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #2 pour la somme de 398 472.36\$, incluant les taxes applicables.

POINT 10.2.2

RÉSOLUTION 2016-08-132

RÉFECTION AVENUE DES JARDINS OUEST : ACCEPTATION DES ORDRES DE CHANGEMENTS ET AUTORISATION DES PAIEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en asphalte ;

CONSIDÉRANT QU'il a été nécessaire de consolider les poteaux du réseau électrique lors de la réfection de la route ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les ordres de changements # OC : 01 et OC : 02 pour des sommes respectives de 18 458.97\$ et 2 779.77\$, plus les taxes applicables et en autorise les paiements.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2016-08-133

RÉFECTION AVENUE DES JARDINS EST ET ROUTE ST-JOSEPH NORD : MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT le projet de réfection de l'avenue des Jardins Est et de la route St-Joseph Nord ;

CONSIDÉRANT les besoins de services professionnels en ingénierie ;

CONSIDÉRANT la proposition de Stantec datée du 2 août 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Stantec pour les services professionnels d'ingénierie pour la réfection de l'avenue des Jardins Est et de la route St-Joseph Nord, et ce, pour la somme de 13 850\$, plus les taxes applicables.

POINT 14.1.1

RÉSOLUTION 2016-08-134

CAMPING : AUTORISATION DE MANDAT À LA CADLD POUR LA PRÉPARATION DE L'ÉTUDE DU CONCEPT ET DU PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un camping;

CONSIDÉRANT QU'un plan directeur d'aménagement est nécessaire pour la réalisation du projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la CADLD pour la réalisation du plan directeur d'aménagement pour le projet de camping.

POINT 14.1.2

RÉSOLUTION 2016-08-135

CAMPING : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION PAR LA CADLD AUPRÈS DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un camping à proximité du site touristique du Moulin des Pionniers ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Domaine-du-Roy a un Fonds d'aide au développement des territoires ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans le plan de développement de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la Corporation d'aménagement et de Développement de La Doré (CADLD) à présenter une demande de subvention auprès de la MRC Domaine-du-Roy dans le cadre du Fonds de développement des territoire pour la préparation du concept et du plan directeur d'aménagement du camping. La Municipalité s'engage également à assumer le 15% des coûts relatifs à la demande.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2016-08-136

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h00, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale